

MONARCHIE ET POLITIQUE: LE PROJET D'UN VOYAGE ROYAL EN ITALIE (1924)

CONSTANTIN IORDAN

Ce sujet est un chapitre, apparemment sans signification, de l'histoire des relations roumano-italiennes dans les premières années après l'emprise du pouvoir par les fascistes à Rome. Sans entrer dans les détails de ces rapports¹, rappelons qu'à la première rencontre importante entre le ministre d'Italie à Bucarest, Martin Franklin, et le chef de la diplomatie roumaine (janvier 1923), I.G. Duca lui déclarait que «*le gouvernement roumain est extrêmement désireux d'accentuer les relations politiques intimes avec l'Italie et il est très disposé d'aboutir à un accord politique même dans une forme écrite, à condition toutefois que ses prévisions ne soient pas en contradiction avec les traités et les accords qui lient la Roumanie aux États de la Petite Entente, à la Pologne et généralement aux Grands Alliés*»². Quant à la solution des problèmes d'ordre économique et financier restés en litige, Duca soulignait la disposition du gouvernement roumain de réaliser «*des accords qui soient dans l'intérêt des deux pays, ces intérêts se complétant en plusieurs points*»³. En même temps, il ne cachait pas au diplomate italien le fait que ces accords «*ne devaient pas être en contradiction avec les nécessités économiques nationales du gouvernement roumain et avec les accords existant entre la Roumanie et d'autres Grandes Puissances*»⁴.

De cette période encore, on a saisi le fait que le gouvernement italien était intéressé d'abord à obtenir une solution positive des litiges de nature économique et financière qui l'opposaient à celui roumain et ensuite à discuter la possibilité de

¹ Pour l'évolution de la politique balkanique de l'Italie fasciste et les relations roumano-italiennes, voir notre livre : *România și relațiile internaționale din Sud-Estul european: probleme ale păcii, securității și cooperării (1919–1924)*, Bucarest, 1999, pp. 90–93; cf. Antonina Kuzmanova, *Italia, Bălgaria și Balcanii (1919–1927)*. (*Politiko-diplomatičeski otnošenija*). *Statii i dokumenti/ L'Italia, la Bulgaria e i Balcani (1919–1927)* (*Relazioni politico-diplomatiche*). *Studi e documenti*. Prefazione di Antonello Biagini, Sofia, 2003, pp. 73 et suiv.

² *I Documenti Diplomatici Italiani* (cité par la suite *DDI*). Settima Serie: 1922–1935. volume I (31 ottobre 1922–6 aprile 1923), Rome, 1953, nr. 419, p. 291: Rapport Bucarest-Rome, 27 janvier 1923, Martin Franklin.

³ *Ibidem*.

⁴ *Ibidem*.

la conclusion d'un accord politique. À l'occasion de cette rencontre, Martin Franklin remettait à Duca deux *promemoria* contenant les revendications et les points de vue des autorités de Rome dans les questions économiques et financières. Le gouvernement italien conditionnait le rapprochement de la Roumanie à l'obtention d'une réponse satisfaisant dans l'épineuse question de l'application de la loi agraire, qui affectait les intérêts de certains sujets italiens, d'une part, et d'autre part du règlement des litiges financiers, parmi lesquels figuraient les dettes de guerre, les bons de trésor, les crédits de paiement des contre-torpilleurs, les crédits de la Banque d'Italie à la Légation de Roumanie à Rome, le paiement des intérêts de la dette publique roumaine en Italie etc.⁵

D'autre part, le gouvernement de Rome soulignait la nécessité d'établir une entente dans les domaines des relations commerciales et de la collaboration industrielle et agricole⁶.

La reprise des contacts roumano-italiens et la connaissance des points de vue du gouvernement de Rome ont obligé la diplomatie roumaine à préciser sa position dans des problèmes de principe et dans ceux ayant un caractère concret. Le lendemain de la première entrevue avec Martin Franklin, Duca lui partageait les premières impressions du président du Conseil des Ministres, I.I.C. Bratiano, qui lui furent ensuite exposées personnellement. Le premier ministre roumain était désireux à voir reprise l'ancienne tradition de l'intimité des relations de la Roumanie avec l'Italie. Il n'est pas moins vrai que l'interlocuteur du diplomate italien avait observé un refroidissement dans l'évolution de ces rapports, puisque le cabinet de Rome avait manifesté une attitude dilatoire à l'égard de la Roumanie pendant la guerre et surtout, après celle-ci, par l'encouragement de la Hongrie ou par la position adoptée envers la Russie Soviétique à la Conférence de Gênes. Le diplomate italien communiquait à Rome son avis personnel: le gouvernement roumain «*était désireux d'une entente politique, mais qu'il fera beaucoup de difficultés dans la solution des aspects économiques*»⁷.

Le 30 janvier 1923, Bratiano transmettait officiellement le point de vue roumain. Il déclarait qu'il est très heureux que Mussolini soit disposé à éclaircir des questions politiques intéressant les deux pays et très pressé à étudier les accords politiques qui aboutiront jusqu'à une alliance. Dans ce contexte, il observait que l'alliance avec l'Italie s'est trouvée constamment dans le programme du Parti Libéral, à l'époque de son père et de ses contacts avec Mazzini et Cavour. Naturellement, une future alliance politique devait être accompagnée par un rapprochement plus pertinent sur le plan économique. De ce point de vue, la collaboration pourrait s'avérer d'une utilité maxima pour les deux pays. La

⁵ *Ibidem*, p. 296: annexe Mémoire sur les expropriations en Roumanie.

⁶ *Ibidem*.

⁷ *Ibidem*, nr. 423, p. 297: R. Bucarest-Rome, 28 janvier 1923, Martin Franklin.

Roumanie était très intéressée de l'œuvre de reconstruction du pays et, par conséquent, elle examinera avec une grande bienveillance les propositions venant de la partie italienne. Le chef du gouvernement roumain ne cachait pas qu'il désirait que l'Italie prenne part à la future «*combinaison*» pour l'exploitation du pétrole, mais il observait que la Roumanie a énergiquement protesté contre toute Puissance ayant l'intention de le faire, en vertu des décisions de la Conférence de San Rémo, un fief économique, notamment en ce qui concerne les gisements de pétrole. On réservera à l'Italie, évidemment, une partie de l'affaire, mais Bratiano avouait qu'à ce moment-là il ne pouvait prendre une obligation par écrit qui devrait avoir un caractère précis. Il priait, donc, Mussolini de ne pas insister dans cette direction. Quant aux questions secondaires, il lui a déclaré qu'il allait recommander aux ministres impliqués de s'occuper de celles-ci et, s'il est possible, de donner satisfaction aux exigences italiennes. Bratiano n'a pas toutefois perdu de vue à souligner les difficultés que traversait la Roumanie à ce moment-là, «*une triple crise, politique, économique et morale*»⁸. Le chef du gouvernement de Bucarest offrait quelques repères: la Constitution se trouvant dans la phase du débats au Parlement, la modification de l'entier système fiscal, la baisse du cours de la monnaie nationale; la conclusion était que «*beaucoup fut fait déjà, mais beaucoup reste à faire*»⁹. Martin Franklin achevait son rapport avec l'idée du respect des opinions de Bratiano.

Au début de l'année 1924, les progrès dans la solution des disputes financières bilatérales étaient minimes, quoique le prince Barbu Stirbey avait initié des démarches privées pour l'éclaircissements de la situation de certains détenteurs de bons. C'est évident que les aspects éminemment politiques ne figuraient pas encore sur l'agenda des négociations.

Quels étaient les rapports entre les familles royales? Au cours de l'année 1923, les souverains de Roumanie ont été invités à faire une visite officielle en Italie. En décembre, le gouvernement de Rome a insisté que la date soit fixée à cause de la campagne électorale toute proche, la première confrontation de ce genre pour les «*chemises noires*». À la Cour de Roumanie on a esquissé le projet d'une tournée du couple royal en France, Italie, Espagne, Grande-Bretagne et Belgique, commençant dès le mois d'avril 1924.

Le 8 février, la reine Marie partait dans un voyage en Italie, la destination formelle étant Malte, où le prince Nicolas faisait l'instruction du *midshipman* sur un navire école britannique. En fait, selon les rumeurs publics, mais aussi des opinions de quelques diplomates étrangers de Bucarest ou de Paris, la souveraine avait aussi d'autres objectifs: de sonder le terrain visant un double mariage, l'un entre le prince Nicolas et une princesse italienne – éventuellement Mafalda, la

⁸ *Ibidem*, nr. 429, p. 301: R. Bucarest-Rome, 30 janvier 1923, Martin Franklin.

⁹ *Ibidem*, p. 302.

deuxième fille du roi Victor Emmanuel III et de la reine Hélène (d'origine monténégrine) –, l'autre entre la princesse Hélène et le prince héritier Umberto; à prospecter, par des démarches discrètes à la Cour romaine et au Saint-Siège les possibilités d'installer Nicolas sur le trône vacant de l'Albanie (le premier souverain – le prince Guillaume de Wied – avait été désigné en 1914 toujours aux instances de la famille de Hohenzollern-Sigmaringen¹⁰), ayant naturellement comme reine une membre de la Maison de Savoie; d'exercer une influence en faveur de la famille royale de Grèce, fortement menacée par l'ascendant du courant républicain dans le pays (dès le mois de décembre 1923, le roi George II et la reine Élisabeth se trouvaient en Roumanie, séjour devenu ultérieurement, au moins pour le souverain, « un exil » qui a duré 12 ans)¹¹.

Ces projets matrimoniaux ont provoqué des réactions hostiles dans certains milieux politiques helléniques. Le 13 février, le ministre de Grèce à Paris, Athos Romanos, avouait au secrétaire général au Quai d'Orsay, Peretti de la Rocca, qu'au moment où la proclamation de la république à Athènes était imminente (elle s'est produite le 25 mars), ces nouveaux rapports entre la Roumanie et l'Italie inquiètent les autorités grecques¹².

En essence, les prémisses du voyage royal en Italie paraissaient normales, en dépit de l'existence d'un contentieux financier bilatéral. Toutefois, que s'est-il passé? Le 5 mars au soir, Mussolini télégraphiait à son ministre à Bucarest, le baron Pompeo Aloisi, lui exprimant son mécontentement à cause de l'absence des progrès concrets dans les pourparlers concernant les bons de trésor, soulignant l'impression de l'opinion publique de son pays selon laquelle « *le gouvernement roumain traite l'Italie pire que les autres États*»; par conséquent, il concluait dans des termes presque ultimatifs qu'il serait « *plus convenable d'ajourner le voyage s'il n'est pas possible d'aboutir au règlement immédiat des questions* »¹³. Le

¹⁰ L'Albanie nouvelle a eu à sa tête le prince Guillaume-Frédéric Henry de Wied (7 mars–2 septembre 1914, mais elle s'est proclamée royaume à peine le 1^{er} septembre 1928, et le premier roi fut Zogou I^{er} (1928–1939), l'ancien président de la République, proclamée en 1925; cf. Captain D. Heaton-Armstrong, *Albania 1914. The Sixth Months' Kingdom*. Édition par les soins de Albert Rakipi, Tirana, 2001, 132 p.

¹¹ Pour des détails concernant l'évolution du mouvement républicain, la proclamation du nouveau régime et l'attitude de la Roumanie dont la famille royale avait des liens dynastiques avec celle de Grèce, voir notre livre: *Venizelos și românii*, Bucarest, 2004, pp. 263 et suiv.*

¹² Voir: Archives Nationales de la Roumanie. Archives Historiques Centrales. Microfilms (cité par la suite ANR-AHC. M) – États-Unis d'Amérique, role 594, cadres 35–36: R. (strictement confidentiel) Bucarest, nr. 550/18 février 1924, Lawrence Dennis, chargé d'Affaires par intérim; ibidem, c. 42–43: R. (strictement conf.) Bucarest, nr. 559/1^{er} mars 1924, L. Dennis; ibidem – France, r. 167, c. 631–632: Note du Ministère des Affaires Étrangères Paris, 13 février 1924 sur la visite de Romanos au Quai d'Orsay; pour la famille royale italienne, cf.: Raoul Bossy, *Amintiri din viața diplomatică (1918–1940)*. Volume I^{er}, 1918–1937. Édition et étude introductive par Stelian Neagoe, Bucarest, 1993, pp. 58–60.

¹³ DDI, 7, III (23 febbraio 1924–14 maggio 1925), Rome, 1959, nr. 45, pp. 32–33: Télégramme Rome-Bucarest, 5 mars 1924, Mussolini.

lendemain, le chargé d’Affaires italien, Giuseppe Savona, communiquait à Duca la position de *Il Duce* et discutait le problème avec le ministre de la maison Royale, Nicolas Mişu, et le prince Stirbey. Le 7 mars, le ministre roumain des Affaires étrangères transmettait formellement que le roi Ferdinand « *a renoncé à la visite* » et observait: « *Lorsque pendant cet hiver j’ai appris le désir du gouvernement italien de hâter l’établissement de la date de cette visite, je n’ai pas pu prévoir qu’une telle manifestation d’amitié entre souverains et États pourrait être mise en relation avec le règlement de certaines questions financières existant entre les ressortissants italiens et l’État roumain* »¹⁴. Duca annonçait qu’une note identique sera transmise par le ministre de Roumanie à Rome, Alexandre Emmanuel Lahovary.

L’impression personnelle de Savona fut que le souverain de Roumanie était fâché plutôt à cause de la position où il fut mis par son gouvernement que par le problème-même; le diplomate italien n’était pas encore en mesure à prévoir les réactions des membres du cabinet, de l’opposition et de la presse, ayant en vue – selon son avis – la «xénophobie» de Vintila Bratiano, le ministre des Finances, et il ne savait pas quelles conséquences aura cette décision sur les chancelleries de Paris, Madrid, Londres et Bruxelles, «*elles aussi insatisfaites de la politique financière de la Roumanie*»¹⁵.

Quelles furent les causes et les implications de ce changement intempestif de l’attitude de Mussolini? Une série de documents diplomatiques étrangers, surtout italiens, offrent quelques éclaircissements que nous considérons essentielles.

Le 7 février 1924, le gouvernement italien reconnaissait *de jure* l’Union Soviétique, établissait des relations diplomatiques au niveau d’ambassade et signait rapidement quelques accords économiques, financiers et commerciaux. Un geste presque identique avait été fait par le cabinet de Londres le 1^{er} février. La hâte de la conclusion des conventions italo-russes a permis certaines ambiguïtés dans les textes, résolues cependant jusqu’au 25 février par les modifications de rigueur, mais, *nota bene*, Mussolini a insisté que la date officielle des documents reste celle initiale¹⁶.

L’ambassadeur de Belgique à Rome, le comte van den Steen de Jehay, apprenait après quelque temps que dans une conversation entre Mussolini et le nouveau représentant diplomatique des Soviets à Rome, Konstantin Iurenev, probablement à la fin de février, *Il Duce* était informé que l’URSS s’est proposée à protester auprès de tous les gouvernements avec lesquels elle se trouve en relations officielles ou purement économiques contre «*l’annexion de la Bessarabie*» et qu’elle considérait «*peu amicale toute attitude pouvant conduire à la reconnaissance de cette annexion*»; dans l’opinion du diplomate belge, la position des Soviets aurait été l’une des raisons qui aurait déterminé Mussolini à donner des «*instructions insolites*» à son ministre à Bucarest en rapport avec le voyage royal¹⁷.

¹⁴ *Ibidem*, nr. 54, pp. 37–38: T. Bucarest-Rome, 7 mars 1924, Savona.

¹⁵ *Ibidem*, nr. 55–56, p. 38: T. Bucarest-Rome, 7 mars 1924, Savona.

¹⁶ *Ibidem*, nr. 10–13, pp. 9–10: T. Moscou-Rome, 2(février 1924, Gaetano Manzoni.

¹⁷ ANR-AHC. M – Belgique, r. 34, c. 744–745: R. Rome, nr. 457/152, 24 mars 1924, van den Steen de Jehay.

Certes, le 7 mars, le commissaire-adjoint pour les Affaires étrangères de l'URSS, Maxime Litvinov, a mis, très intéressé, la question à l'ambassadeur d'Italie à Moscou, le comte Gaetano Manzoni, si la nouvelle concernant la négociation d'un accord politique entre Rome et Bucarest, similaire à celui italo-yougoslave du 27 janvier 1924 est vraie. La réponse fut qu'il s'agissait seulement des pourparlers commerciaux, mais l'impression personnelle du diplomate italien était que «*la prochaine conférence (roumano-soviétique – C.I.) de Vienne rend les Russes très sensibles quant à notre position à l'égard de la Roumanie*»¹⁸. Deux jours plus tard, Mussolini insistait que Litvinov apprenne que la situation des relations financières italo-roumaines «*n'est pas du tout satisfaisante*»¹⁹.

De même, peu de temps avant l'ouverture de la réunion de Vienne – le 24 mars –, Litvinov déclarait à Manzoni qu'il a des informations sur l'action soutenue de la Roumanie dans la capitale de l'Italie, afin d'obtenir la ratification du traité de la Bessarabie, observant que particulièrement à ce moment-là un tel geste produirait à Moscou «*une impression douloureuse*», et répétant que l'URSS est «*absolument intransigeante*» dans cette question²⁰. En effet, dans quelques journaux de Bucarest, mais aussi dans des milieux diplomatiques circulait la nouvelle que le général Averesco aurait été récemment parti en Italie dans une automobile privée offerte par le gouvernement roumain, qui d'ailleurs aurait payé les frais de voyage, ayant la mission de discuter sémi-officiellement avec le cabinet italien des différents aspects des relations bilatérales, y compris la ratification; l'information n'a pas été confirmée par le Ministère roumain des Affaires Étrangères²¹.

L'idée que l'attitude de Mussolini dans le problème de la visite fut déterminée aussi par son désir «*d'être agréable aux Soviets*» était partagée par le ministre de Roumanie à Paris, Victor Antonesco, à Peretti de la Rocca (18 mars)²². La cause essentielle invoquée par *Il Duce* en sa demande d'ajournement du voyage a été l'insatisfaction des détenteurs de bons de trésor reflétée aussi dans certaines manifestations de l'opinion publique; donc, Mussolini aurait été intéressé d'avoir une «*image*» intérieure favorable dans la perspective des élections parlementaires. Certains membres de l'Exécutif roumain étaient cependant informés – selon l'avis de Lawrence Dennis, le chargé d'Affaires par intérim des États-Unis à Bucarest – que la démarche du dictateur fasciste aurait été inspiré en grande mesure par un Juif italien très riche, qui aurait acquis un grand nombre de bons de trésor à des

¹⁸ DDI, 7, III, nr. 53, p. 37: T. Moscou-Rome, 7 mars 1924, Manzoni.

¹⁹ *Ibidem*, nr. 65, p. 44: T. Rome-Moscou, 9 mars 1924, Mussolini.

²⁰ *Ibidem*, nr. 98, p. 65: T. Moscou-Rome, 24 mars 1924, Manzoni; cf. notre étude: La Roumanie, la Russie (l'Union) Soviétique et le Sud-Est européen dans la première moitié des années '20: nouveaux repères, in „RESEE”, Bucarest, XXXI, 1993, 1–2, pp. 75–83.

²¹ ANR-AHC. M-États-Unis, r. 504, c. 36–37: R. (strictement conf.), Bucarest, nr. 550/18 février 1924, L. Dennis.

²² *Ibidem* – France, r. 183, c. 537: Note M.A.E., Paris, 18 mars 1924.

prix ridicules et, par conséquent, il refusait d'accepter la consolidation des bons, espérant à obtenir un profit énorme²³. Partant de ce fait, on ne peut pas éviter la supposition que le passionné «collectionneur» de bons avait soutenu du point de vue financier le parti des «chemises noires» ou au moins, il avait exprimé une intention dans ce sens, envisageant la prochaine campagne électorale.

Quelles furent les principales conséquences de la décision de Mussolini? Le 14 mars, le gouvernement libéral de Bucarest était interpellé dans la Chambre des Députés sur ce sujet, et Duca répondait, d'une part, que Rome a demandé seulement l'ajournement de la visite et, d'autre part, que le cabinet roumain refusait de discuter la question des bons de trésor en rapport avec le voyage. Les réactions de l'opinion publique roumaine ont eu un certain écho dans les milieux de l'opposition de Rome, mécontents autant de la manière – suffisamment manquée d'habileté pour «*la déplorer*», que des ingérences de Mussolini dans la politique étrangère, considérées à être dictées par des «*raisons électorales*»²⁴.

Après que Lahovary a communiqué lui aussi au président du gouvernement italien la déclaration faite par Duca au nom du roi (9 mars), Mussolini s'est efforcé à nuancer sa position à peine le 20 mars; il a transmis au chef de la diplomatie roumaine que le cabinet de Rome n'a pas voulu faire une liaison entre la visite et les litiges financiers, «*puisque les personnes des souverains doivent rester au-dessus de telles contingences*»; il a insisté sur le fait qu'on lui a promis «*faire place nette*» dans les disputes financières, mais qu'on n'a pas enregistré de progrès; par conséquent, à cause de l'attitude négative de l'opinion publique on allait créer au voyage une «*atmosphère défavorable*»²⁵. Duca a remercié pour la communication, mais il a tenu à souligner que Vintila Bratiano ne s'est pas assumé des termes limites pour résoudre le problème des bons de trésor²⁶.

Du point de vue de Duca, le «dossier» du voyage royal fut clos le 30 mars lorsqu'il a communiqué au baron Aloisi – revenu du congé – que l'ajournement de la visite était considéré «*un affront du gouvernement italien à l'adresse du souverain*», fait pour lequel, en sa qualité de ministre des Affaires étrangères, il a proposé au roi «*de renoncer définitivement à la visite*»²⁷. Cette décision était confirmée confidentiellement au diplomate italien aussi par Nicolas Mișu, vu comme «*porte-parole des ressentiments des frères Bratiano auxquels il est étroitement lié*»²⁸.

Dans l'interprétation de cette situation pour son chef, Aloisi soulignait que, se sentant en déclin, le gouvernement libéral a tablé sur «*la susceptibilité nationale*», voyant l'action de Rome comme «*un affront à la personne du roi*»; cette manœuvre aurait été facilitée aussi, à son opinion, par la propagande française,

²³ *Ibidem* – États-Unis, r, 59, c. 49: R. (strictement conf.) Bucarest, 575/17 mars 1924, L. Dennis.

²⁴ *Ibidem* – Belgique, r. 34, c. 744: R. Rome, nr; 457/152, 24 mars 1924, de Jehay.

²⁵ *DDI*, 7, III, nr. 89, p. 60: T. Rome-Bucarest, 20 mars 1924, Mussolini.

²⁶ *Ibidem*, nr. 92, p. 62: T. Bucarest-Rome, 24 mars 1924, Savona.

²⁷ *Ibidem*, nr. 114, p. 72: T. Bucarest-Rome, 30 mars 1924, Aloisi.

²⁸ *Ibidem*, nr. 120, p. 75: T. Bucarest-Rome, 1^{er} avril 1924, Aloisi.

qui a mis récemment en lumière l'absence de la ratification italienne du traité de la Bessarabie, approbation donnée une semaine auparavant par le Sénat de Paris²⁹.

C'est évident que l'agitation autour de la question de l'ajournement du voyage et les négociations roumano-soviétiques de Vienne ont pressé la ratification française; dans la rivalité entre Paris et Rome, le Quai d'Orsay a tiré profit pour gagner une position plus influente à Bucarest, surtout que dans la perspective de la visite royale en France on préconisait l'élaboration du projet d'un traité politique bilatéral, similaire à celui franco-tchécoslovaque conclu en janvier 1924. Dans une autre forme, celui-ci a été signé à peine en juin 1926³⁰.

D'autre part, pour ne pas offenser la famille royale italienne, attendue bientôt dans une visite officielle à Madrid, la Cour d'Espagne a sollicité à Bucarest que le voyage projeté des souverains de Roumanie soit ajourné pour l'automne, démarche qui a profondément irrité Duca³¹. De même, inspiré par le «modèle» italien, le gouvernement de Bruxelles a conditionné le voyage royal en Belgique de la solution de certains litiges financiers. Certes, la tournée européenne du couple royal de Roumanie, d'avril 1924, a dû être limitée à deux étapes – la France et la Grande-Bretagne.



En guise de conclusions, rappelons que le 1^{er} avril, le baron Aloisi ne pouvait pas prévoir combien de temps durera cette situation de crise des relations italo-roumaines, mais il observait qu'il y a «des personnalités comme le général Averesco, qui travaillent en notre faveur»; il espérait donc que la froideur «passera rapidement»³². Ce fut une illusion: un nouveau rapprochement roumano-italien s'est produit à peine après deux années, après la chute du gouvernement Bratiano et l'accession au pouvoir du général dont la femme était une Italienne et, *last but not least*, il avait accompli ses études militaires à Turin³³. En septembre 1926, à Rome, Averesco et Mussolini signaient le traité d'amitié roumano-italien et en mars 1927, le gouvernement italien ratifiait le traité de la Bessarabie³⁴.

²⁹ *Ibidem*, nr. 121, p. 76: T. Bucarest-Rome, 1^{er} avril 1924, Aloisi.

³⁰ Pour la politique française dans les Balkans, la rivalité entre Paris et Rome dans la région et l'histoire du traité d'amitié roumano-français, voir nos études: *La Roumanie et les relations franco-italiennes dans les années 1926–1927. Une page de l'histoire de la diplomatie roumaine*, in „Revue Roumaine d'Histoire”, Bucarest, XIV, 1975, 2, pp. 327–340; *Despre negocierile privind încheierea alianței franco-române (10 iunie 1926)*, in „Revista de Istorie”, Bucarest, 29, 1976, 2, pp. 223–232; *La Roumanie, la France et les Balkans en 1927: les significations d'un bilan*, in „RESEE”, Bucarest, XXXII, 1994, 1–2, pp. 143–148.

³¹ *DDI*, 7, III, nr. 113, p. 72: T. Bucarest-Rome, 30 mars 1924, Aloisi; le diplomate italien raconte une conversation confidentielle avec le ministre d'Espagne.

³² *Ibidem*, nr. 121, p. 76: T. Bucarest-Rome, 1^{er} avril 1924, Aloisi.

³³ Pour la biographie du général, voir le livre récent dû à Petre Otu, *Mareșalul Alexandru Averescu – militarul, omul politic, legenda*, Bucarest, 2005.

³⁴ Voir notre livre: *România și relațiile internaționale din Sud-Estul european: „Modelul” Locarno (1925–1927)*, Bucarest, 2001, pp. 291 et suiv.